



Université Lille Nord de France

Pôle de Recherche
et d'Enseignement Supérieur

Premières réflexions contributives au projet de création de l'Université Lille Nord de France

Le 17/05/2010

Le texte qui suit constitue les prémices du projet de l'Université Lille Nord de France ; il a pour objet d'ouvrir le débat afin que tous les membres de la communauté universitaire, personnels et étudiants, puissent être les acteurs de ce grand défi.

Fortes de l'étendue de leurs compétences et de leur culture de coopération, les universités, les grandes écoles et les établissements de recherche de la Région Nord Pas de Calais, membres du PRES, souhaitent que leurs institutions fédèrent davantage leurs forces en matière de recherche et de formations de haut niveau en constituant un nouvel établissement régional, ***l'Université Lille Nord de France***.

1- L'exigence scientifique et l'engagement économique, social et écologique.

L'enjeu est de rassembler toutes nos forces pour répondre au double défi de la mondialisation du savoir et de l'ancrage territorial de nos lieux de vie.

À l'échelle du Nord-Pas de Calais, l'engagement du monde universitaire est d'autant plus attendu que notre région est particulièrement confrontée aux défis de l'emploi et de ses mutations, de la santé et de la préservation de l'environnement.

Il revient à l'Université Lille Nord de France d'être un vecteur d'attractivité et un des acteurs majeurs de la réponse à ces questionnements sociétaux.

Quatre objectifs sont privilégiés et constituent des principes d'action pour l'ensemble des missions :

- porter l'exigence scientifique dans tous les domaines et pour toutes les composantes de l'enseignement supérieur de la région,
- permettre l'accès du plus grand nombre à l'enseignement supérieur et à une formation supérieure de qualité,
- favoriser les démarches multidisciplinaires dans l'enseignement, la recherche et l'innovation,
- renforcer l'impact et l'ancrage économique et social de l'enseignement supérieur sur son territoire et bien au-delà et faire en sorte que ce système d'enseignement supérieur et de recherche soit à l'avant garde des évolutions économiques, sociales et environnementales à venir.

Il s'agit ainsi de faire émerger un grand ensemble d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation dont la mission de service public se focalisera sur la reconnaissance et l'attractivité internationales afin de constituer un ensemble pluridisciplinaire de recherche et de formation de référence en Europe du Nord Ouest à l'avant-garde des mutations à venir.

Il s'agit également de renouveler les espaces de dialogue pour favoriser l'appropriation et le partage par les mondes de l'université, de l'entreprise et de la société civile, d'une culture commune vectrice de nouvelles synergies.

2- Une organisation autour de collèges et de campus

Pour réaliser cette ambition, une nouvelle organisation est proposée, autour de collèges et de campus qui permettent à l'Université Lille Nord de France d'être armée face aux défis à relever.

Les collèges mettent en œuvre le projet scientifique et pédagogique, les coopérations internationales et assurent la cohérence entre la recherche dans toutes ses dimensions et la formation. Ils rassemblent des laboratoires, mutualisent les grands équipements et développent les recherches multidisciplinaires ; ils sont en forte interaction avec le monde économique et social.

Ces collèges peuvent être de deux natures :

- construits autour de thématiques disciplinaires propices à la production et à la transmission de savoir,
- construits dans une logique pluridisciplinaire propice à la résolution de problématiques transversales.

La synergie entre ces deux familles de collèges sera un facteur clé de succès de l'ensemble.

Les campus correspondent aux lieux géographiques actuels de l'implantation des universités et des écoles. Ils portent les missions de l'Université Lille Nord de France avec une égale ambition. Ils sont les lieux de proximité et d'ancrage territorial. Ils assurent l'offre de formation définie par les collèges, ils accueillent des laboratoires ou des équipes de recherche. Ils se distinguent par des spécialisations thématiques ou disciplinaires et constituent donc des pôles de référence autour de ces spécialités. Ils organisent la vie étudiante. Ils mettent en œuvre des services de proximité (logistique et patrimoine, services aux étudiants et aux personnels...).

Cette organisation vise à renforcer les points d'excellence, de niveau international et à fort potentiel de développement, notamment dans le domaine de la santé et des Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC), et aussi de permettre le développement de thématiques scientifiques et sociétales, pour lesquelles les talents et les compétences des universités, des grandes écoles et des organismes de recherche du Nord-Pas-de-Calais sont déjà reconnus, nationalement comme internationalement. Les thèmes actuellement identifiés sont ceux de la santé, des STIC, des transports, des matériaux et de la matière, de la biologie, de l'environnement et du développement durable, et celui des sciences humaines et sociales. Ces thématiques sont pleinement légitimées tant par la masse critique des chercheurs qu'elles rassemblent, en qualité comme en nombre, que par leur impact sociétal. D'autres thèmes s'y adjoindront à mesure de l'enrichissement des stratégies et des analyses.

Ces thématiques rassemblent le monde académique de la recherche et de la formation et ses partenaires du monde économique et social. Elles constituent des leviers pour faciliter et accélérer la mise en réseau avec les entreprises et les acteurs de la société civile. Le partage des visions prospectives et des définitions de priorités favorisera le développement de plateformes communes, de structures d'innovation et de réponses adaptées à la nécessité de formation tout au long de la vie.

L'exigence scientifique et l'ambition sociale s'accompagneront d'une politique scientifique active favorisant l'attractivité d'enseignants chercheurs et de chercheurs de haut niveau, nationaux et internationaux, l'acquisition d'équipements scientifiques, le développement de l'innovation économique, sociale et écologique, ainsi que le renforcement des structures de valorisation.

Seront encouragées les approches pluri ou co-disciplinaires, la fertilisation croisée des disciplines et des cultures d'établissement. Les liens existants avec les grandes universités de l'Eurorégion : flamandes (Leuven, Gent) et francophones de Belgique (Bruxelles et Louvain la neuve) serviront de fondement à une stratégie mutualisée.

3- Recherche, innovation, valorisation, écoles doctorales.

Le continuum formation-recherche et sa traduction en matière d'innovation et de valorisation seront une préoccupation permanente de l'Université Lille Nord de France. Dans ce but, des instituts assurant à la fois le rayonnement de l'université à l'échelle nationale, européenne et internationale et sa pleine participation au développement des territoires seront constitués autour des laboratoires d'excellence. Cette structuration sera menée en concertation et synergie avec les différents acteurs, notamment les organismes de recherche (CNRS, INSERM, INRIA, INRETS, INRA, IFREMER, Institut Pasteur de Lille et CHRU), les pôles de compétitivité et d'excellence et les collectivités territoriales. De même l'insertion dans des réseaux d'excellence en matière de recherche et d'innovation sera favorisée tant nationalement qu'internationalement.

Les thématiques retenues à l'échelle européenne (programme Cadre), nationale (SNRI) et régionale seront privilégiées. Elles s'appuieront sur des formations d'excellence à l'innovation, à et par la recherche (diplôme grandes écoles, master et Doctorat), un équipement scientifique et des plateformes technologiques de très haute qualité, gage d'attractivité pour les étudiants et chercheurs.

Une participation active au développement des territoires passera par la mise en place d'une stratégie volontariste de co-innovation entre le secteur académique et le monde socio-économique (parcs, pôles de compétitivité et d'excellence, learning centers, innovations centers, manifestations communes...). La sensibilisation des chercheurs et des étudiants à la propriété intellectuelle, le support à la détection et à la maturation de projets innovants le dépôt de brevets et de logiciels et la création d'entreprises seront renforcés par la mise en place de la Société d'Accélération de Transfert de Technologies (SATT).

4- Formation tout au long de la vie (FTLV).

L'offre régionale est riche, couvre l'ensemble des champs disciplinaires, avec des domaines d'excellence reconnus tant dans les domaines de formation (grandes écoles, formations universitaires) que dans les conditions de sa mise en oeuvre (formation continue, apprentissage, alternance, accueil d'étudiants étrangers, politique d'accompagnement des étudiants). Le nouveau projet devra cependant concrétiser la volonté de mettre l'étudiant au centre du dispositif pédagogique. Les dynamiques engagées pour répondre à certains défis territoriaux seront accélérées : augmentation du nombre d'étudiants régionaux formés par l'enseignement supérieur, du nombre de diplômés accueillis par les petites et moyennes entreprises, accroissement du nombre d'entreprises créées par des diplômés de l'enseignement supérieur, meilleure insertion des docteurs dans le monde économique en adaptant davantage leur formation aux attentes...

L'université se donne une feuille de route avec cinq objectifs :

- La finalisation d'une offre de formation homogène et lisible par les étudiants et les employeurs, qui permette l'adaptabilité des diplômés aux mutations sociétales et à leurs besoins en matière de compétences évolutives. Il s'agit en particulier d'anticiper les besoins liés à la conversion, économique, sociale et écologique, et d'accompagner les diplômés vers les métiers futurs qui en découlent.
- Le souci systématique d'une démarche innovante pour l'ensemble des modalités d'apprentissage et de transfert des connaissances, en cherchant à encourager la multiplication des points de rencontre entre les divers domaines des savoirs et de la recherche et de l'innovation, en visant à renforcer la connivence entre la recherche et les capacités à faire face aux défis de la société et des mutations en cours. Pour réaliser cette offre de formation innovante, l'Université Lille Nord de France capitalisera sur l'expérience acquise et ses compétences en matière de FTLV reconnues à l'échelle européenne. Elle devra aussi mobiliser ses savoirs en matière d'enseignement à des groupes diversifiés (parcours renforcés, parcours adaptés, parcours en alternance). Elle encouragera les échanges de bonnes pratiques en vue de promouvoir l'émergence et le renforcement de compétences et de savoirs inter-actifs, individualisés et multi-disciplinaires. Elle suscitera l'innovation ainsi que l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat.
- Le développement de l'internationalisation de ses formations, l'accueil de chercheurs et d'étudiants étrangers de haut niveau permis par les synergies du trinôme : enseignement supérieur, collectivités territoriales et monde de l'entreprise.
- La mise en oeuvre d'une politique volontariste d'accompagnement des étudiants afin de permettre à chacun d'eux le déploiement optimal de ses talents et compétences, et la concrétisation de son ambition académique, citoyenne et professionnelle .

- Le renforcement des conditions matérielles de travail des étudiants et des dispositifs d'accompagnement de la formation : e-learning, learning centers....

L'ambition de *l'Université Lille Nord de France* est que ses diplômés soient identifiés comme étant dotés de connaissances scientifiques de haut niveau, de savoir-faire, de savoir-être et de compétences fortes dans leur domaine d'expertise, mais également pour leur capacité à appréhender l'ensemble du cycle de l'innovation, et d'aptitude à réagir et s'adapter aux mutations des environnements de travail et aux équipes interdisciplinaires.

5- Qualité, accompagnement et promotion de la vie étudiante

L'Université, espace de recherche, de diffusion et d'acquisition des connaissances, dans une région au niveau de vie et de qualification plus faible qu'ailleurs, doit porter une attention particulière aux conditions d'étude de ses étudiants et leur donner les moyens d'être les premiers bénéficiaires du projet d'excellence porté ici. Deux axes doivent être développés dans ce sens.

Le premier concerne les conditions d'étude à l'intérieur de l'université et passe par le développement de conditions pédagogiques innovantes mais également d'accès au savoir et de vie sur les campus. Le développement de la vie associative et citoyenne, la mise en place d'espaces de convivialité, de learning centers, le développement des collaborations culturelles sont autant d'atouts pour une meilleure vie étudiante sur le campus, gage de réussite et d'identification des étudiants.

Par ailleurs, réaliser ses études sur un campus attractif suppose de bénéficier des conditions matérielles adéquates. La région se caractérise par une très forte proportion d'étudiants boursiers et une faiblesse du nombre de lits offerts par le CROUS à ces étudiants. Une partie du parc de logement étant obsolète il apparaît nécessaire de créer des logements pour étudiants de haute qualité environnementale et sociale, conviviaux et en nombre suffisant pour créer la qualité de vie sur le campus qui permette à chacun de poursuivre son cursus dans les meilleures conditions.

Un schéma régional de vie étudiante sera élaboré pour donner une plus grande cohérence et une plus grande lisibilité des interventions tant dans le domaine des aides directes (bourses, aides d'urgence) que dans ceux du logement, de la restauration, de l'action sociale, de la médecine de prévention, de la culture et du sport.

6- Gouvernance

Le rapprochement des universités publiques au sein de l'Université Lille Nord de France se fera dans le cadre d'une cohérence matricielle en disciplines et défis sociétaux.

Dans le même temps, une logique de fédération sera conduite pour les autres institutions membres du PRES tenant compte de la diversité de leurs statuts et de leur nature (grandes écoles, université catholique, organismes de recherche). Ces dernières envisageront les transferts de compétences permettant les synergies les plus efficaces.

Ces évolutions s'exprimeront dans tous les domaines de la vie universitaire : vie étudiante, politique sociale, formation des personnels... avec la même ambition d'excellence et d'exemplarité que celle programmée dans les volets recherche et formation.